

Trois jours pour tuer le CPE

LE MONDE | 18.04.06 | 10h58 • Mis à jour le 18.04.06 | 11h17

L'exercice était inédit pour les deux présidents de groupe de l'UMP, Bernard Accoyer à l'Assemblée nationale et Josselin de Rohan au Sénat. Pendant trois jours, du 5 au 7 avril, ils ont reçu les représentants des syndicats, des patrons, des étudiants et des lycéens pour trouver une issue à la crise du contrat première embauche (CPE). Avec eux, quatre personnalités plus habituées à ce type de discussions avec les partenaires sociaux : les rapporteurs du projet de loi pour l'égalité des chances, le député de Meurthe-et-Moselle Laurent Hénart et le sénateur des Yvelines Alain Gournac, tous deux UMP, ainsi que Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher, ministres de la cohésion sociale et de l'emploi.

Leurs témoignages permettent aujourd'hui de reconstituer la négociation entre ce "groupe des Six" et les représentants des organisations syndicales et professionnelles. Lorsque le premier ministre, Dominique de Villepin, annonce à MM. Accoyer et de Rohan, samedi 1^{er} avril, au cours d'un petit déjeuner organisé à Matignon, qu'ils vont devoir se charger d'exécuter la demande du chef de l'Etat – à savoir préparer les modifications qui rendraient possible l'application du CPE –, le ciel leur tombe sur la tête. Mais l'un comme l'autre, en fidèles grognards, s'attellent sans rechigner à la tâche, même si, reconnaît Bernard Accoyer, député de Haute-Savoie, *"nous n'avions probablement pas la même opinion ni sur le CPE ni sur l'appréciation de la situation"*. Sans doute Josselin de Rohan, sénateur du Morbihan, était-il moins disposé à affaler les voiles.

Les premiers contacts téléphoniques établis avec les syndicats, samedi 1^{er} et dimanche 2 avril, confirment que les conditions posées par M. Chirac ne suffiront pas à rétablir le dialogue. *"Tous nous ont dit que, si c'était pour parler du CPE et des éventuelles modifications, ils ne viendraient pas"*, indique M. Accoyer. *"Ils nous ont fait entendre de la manière la plus claire qu'ils ne voulaient plus voir Villepin"*, précise M. de Rohan.

Les rencontres débutent mercredi 5 avril, à l'hôtel de la questure du Sénat, boulevard Saint-Michel. Au moins deux fois par jour, "le groupe des Six" fait le point par téléphone avec le chef de l'Etat, le chef du gouvernement et le président de l'UMP. Hormis ces contacts réguliers, ils ont convenu de ne pas communiquer à l'extérieur jusqu'à l'achèvement de leur mission.

"CE N'ÉTAIT PLUS VENDABLE"

"Dès le premier jour, nous pensons que le blocage doit nous conduire à l'abandon du CPE", rapporte M. Accoyer. Pour M. de Rohan, *"le CPE n'était plus vendable"*. *"J'étais arrivé avec l'intime conviction qu'il faudrait remplacer le CPE"*, indique M. Hénart. *Le déclin s'est fait chez tout le monde quand on a confronté le point de vue des organisations syndicales dites modérées et celui des organisations patronales. La confiance n'y était plus. La seule solution était de tourner la page."*

Pourtant, reconnaît M. Accoyer, *"plusieurs de nos interlocuteurs nous ont dit que le CPE aurait pu être encore modifiable deux semaines plus tôt"*. Mais, selon M. Hénart, *"le gouvernement n'a jamais été dans le bon tempo"*. *"Quand il proposait quelque chose, c'était toujours après que l'opportunité eut rendu la chose possible. La médiation parlementaire a permis de remettre les pendules à l'heure"*, constate-t-il.

En dépit de la fermeté affichée par l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse sur l'abandon du CPE, les parlementaires insistent sur leur *"ardent désir de trouver une issue à la crise"*. *"On voyait bien qu'ils étaient aussi inquiets des risques de débordement de la part de jeunes, que ni les uns ni les autres n'avaient l'impression de contrôler"*, relate M. de Rohan.

A partir du moment où il n'était plus question du CPE, chacun a pu exposer sa vision. *"Notre intention n'était pas de les faire bouger sur leurs positions, mais d'entendre ce qui pouvait constituer des pistes de dialogue ultérieur"*, précise M. Accoyer. Certains, comme le président de l'UNEF, Bruno Julliard, ou celui de l'Union nationale lycéenne (UNL), Karl Stoeckel, se sont contentés du strict refus du CPE, sans vouloir aborder d'autres thèmes. *"C'est normal"*, analyse M. Hénart. *"Chez Julliard, se reflètent les mêmes tiraillements qu'au sein du PS. Il est donc plus embarrassé."*

En revanche, les parlementaires ont été fortement impressionnés par la présidente de la Confédération étudiante, Julie Coudry. *"Elle développe une vision cohérente du regard que peut porter la jeunesse sur la vie active"*, estime M. Hénart. M. Accoyer loue *"une expression lucide et convaincante. Pour elle, la flexibilité, si elle est arrimée à la notion de sécurité, n'est plus taboue"*.

Cette évolution est également *"palpable"*, selon M. Accoyer, chez les organisations de salariés. *"Même chez un leader comme Thibault, sans qu'il n'ait jamais rien lâché sur la ligne sur laquelle il était mandaté, on sent une expression beaucoup plus réaliste"*, constate-t-il. Sur ce point, M. de Rohan est nettement réservé : *"La doctrine de la CGT reste le marxisme."* M. Hénart nuance cette appréciation : *"Même s'ils ont des intérêts à faire valoir, ils sont les premiers à tenir à ce que l'ordre républicain soit respecté."*

M. de Rohan se réjouit cependant d'avoir eu en face de lui *"des gens très informés, sincères, estimables"*, même s'il juge *"Chérèque, de la CFDT, plus pragmatique, moins idéologue, même chose pour Van Crayenest, de la CGC"*.

En revanche, il estime que *"la FSU est ce qu'on peut trouver de plus fermé"*. *"Je ne parle pas de SUD. Ils ont commencé par nous faire un cours de vulgate marxiste, à nous débiter des slogans. Avec eux, on est dans un autre monde..."*

Si, pour M. Accoyer, *"la FSU et SUD sont des doctrinaires"*, M. Hénart tient à pondérer ce jugement. *"J'ai trouvé Solidaires aussi très soucieux de la situation de crise"*, estime-t-il. *"Ils n'avaient pas du tout envie de monter l'échelle à perroquet en ajoutant des revendications aux revendications. Mais, dans la mesure où ils ne partagent pas les mêmes contraintes de cogestion, ils sont plus à l'aise pour argumenter sur le fond."*

Les parlementaires se félicitent de cette expérience inédite. Et n'en nourrissent que plus de regrets que la concertation n'ait pas eu lieu avant la mise en œuvre du CPE, dont ils restent toujours convaincus de l'utilité.

Patrick Roger

LE MONDE | 18.04.06 | 10h58 • Mis à jour le 18.04.06 | 11h17